OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP Paribas Easy ESG Enhanced US UCITS ETF, un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV, action : UCITS ETF H EUR Capitalisation (IE000EETFH77)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.
La Central Bank of Ireland ("CBI") est chargée de contrôler le Produit. BNPP AM est autorisé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).
Date de production du document d'informations clés : 24/06/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) qualifié de fonds indiciel coté (ETF). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV, une société d'investissement à capital variable (ICAV), répondant aux conditions de la loi irlandaises ainsi qu'aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.
BNPP AM n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des actionnaires de l'ICAV peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit. Le conseil d'administration de l'ICAV a le pouvoir de décider de résilier le produit dans des circonstances spécifiques telles que décrites dans le prospectus.

Objectifs

Objectif d'investissement : L'objectif d'investissement du Fonds est de fournir une exposition au marché d'actions américain tout en tenant compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).
Politique d'investissement : L'univers d'investissement du Fonds (l'« Univers d'investissement ») se compose des titres de l'indice S&P 500 Net Total Return (SPTR500N Index) (l'« Indice »).
Pour atteindre son objectif d'investissement, le Fonds met en œuvre une stratégie active en appliquant une approche d'intégration ESG contraignante et significative pour sélectionner des titres de l'univers d'investissement dans le but d'améliorer le profil ESG du Fonds par rapport à celui de l'Indice (qui est un indice de marché large) (la « Stratégie »).
La Stratégie est mise en œuvre en sélectionnant des titres dans l'Univers d'investissement pour que le Fonds atteigne systématiquement les objectifs suivants :
- un score ESG supérieur à celui de l'Indice après avoir éliminé au moins 30 % des titres sur la base des scores ESG :
- conformité aux exclusions requises par le Fonds ;
- une empreinte carbone du portefeuille inférieure d'au moins 50 % à celle de l'indice ;
- une intensité de gaz à effet de serre (« GES ») inférieure à celle de l'Indice ;
- un portefeuille de sociétés dont le ratio de diversité des genres est supérieur à celui de l'Indice ; et
- une proportion minimale de 45 % du portefeuille allouée dans des investissements durables tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR.

En outre, et dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie, l'Univers d'investissement est réduit en supprimant les sociétés qui ne respectent pas la Politique du Gestionnaire d'investissement en matière de conduite responsable des entreprises, qui comprend : 1) des filtres basés sur des normes, tels que les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et 2) les politiques sectorielles du Gestionnaire d'investissement, telles que définies dans la section du Prospectus intitulée « Informations relatives aux critères ESG - normes de conduite responsable des entreprises ».
L'examen de l'univers d'investissement par le biais de l'approche d'intégration ESG repose sur trois critères ESG :
- Environnemental : regroupe notamment l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le traitement des déchets ;
- Social : concerne notamment le respect des droits de l'Homme et des travailleurs, la gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, diversité) ; et
- de Gouvernance : se rapporte notamment à l'indépendance du conseil, à la rémunération des gestionnaires, au respect des droits des actionnaires minoritaires.

Les scores ESG, tels que définis par le cadre de notation exclusif du Gestionnaire d'investissement, sont utilisés dans le cadre de cette évaluation. De plus amples informations sur le cadre de notation ESG du Gestionnaire d'investissement sont disponibles dans le Prospectus à la rubrique « Fonds de l'Indice et Fonds actifs : Cadre de notation ESG ».
En tant que telle, la couverture d'analyse extra-financière correspond au moins à 90 % des actifs du Fonds (hors liquidités à titre accessoire) et se base sur le cadre extra-financier exclusif du Gestionnaire d'investissement, comme décrit dans la section du Prospectus intitulée « Informations relatives aux critères ESG ».
Bien que l'Univers d'investissement soit composé des composants de l'Indice, à la suite de l'application de l'approche d'intégration ESG et de la sélection des titres, les pondérations du portefeuille du Fonds s'écarteront de celles de l'Indice et le Fonds ne pourra pas investir dans certains des composants de l'Indice. En outre, et dans le cadre de l'application de la Stratégie, le Fonds utilise des contrôles de l'écart de suivi et des contrôles sectoriels pour limiter l'écart de performance par rapport à l'Indice. Par conséquent, les rendements du Fonds peuvent être proches de ceux de l'Indice.
La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Politique de distribution : Les Administrateurs n'ont actuellement pas l'intention de déclarer des dividendes pour les Catégories identifiées comme « Capitalisation ». Recommandation : Ce Fonds convient aux investissements à moyen et long terme, bien que le Compartiment puisse également convenir pour une stratégie d'exposition à court terme à l'Indice. Veuillez vous reporter au supplément du Fonds (le « Supplément ») pour obtenir plus de détails sur l'objectif et la politique d'investissement.
Cette part vise à couvrir son risque de change par rapport à l'exposition de change du portefeuille du compartiment. Toutefois, le risque de change ne peut être totalement supprimé dans la mesure où la technique de couverture se base sur la VNI du compartiment concerné.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Dublin Branch
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de l'ICAV BNP PARIBAS Easy ICAV. De plus amples informations sur le Produit sont contenues dans le prospectus et les rapports périodiques qui sont publiés au niveau de l'ICAV. L'ICAV est structurés comme un fonds parapluie avec une responsabilité séparée entre les sous-fonds. L'acte constitutif prévoit que l'ICAV peut proposer des catégories d'actions distinctes, chacune représentant des intérêts dans un compartiment, chaque compartiment comprenant un portefeuille d'investissements distinct.
- De plus amples informations sur le Produit, y compris le dernier prospectus, le document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire, les derniers prix publiés des actions, le rapport périodique, la description de l'investissement, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de BNPP AM ou en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre Produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5.962,86 EUR	2.832,71 EUR
	Rendement annuel moyen	-40,37%	-22,30%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8.049,2 EUR	12.296,2 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,51%	4,22%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11.368,78 EUR	18.279,49 EUR
	Rendement annuel moyen	13,69%	12,82%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	15.407,47 EUR	21.511,62 EUR
	Rendement annuel moyen	54,07%	16,56%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2024 et 2026.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'ICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit/ICAV, détenus par un dépositaire, ne seraient pas affectés par cette défaillance.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit/ICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/ICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	25,78 EUR	236,8 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,26%	0,29% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,11% avant déduction des coûts et de 12,82% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée (*)	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Coûts de sortie (*)	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2025.	24 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel peut varier. Ce chiffre est donc indicatif et pourra faire l'objet d'une révision à la hausse comme à la baisse.	1,78 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

(*) Nous ne facturons pas de frais d'entrée ou de sortie sur le marché secondaire. Les investisseurs de détail qui ne sont ni des participants autorisés ni des investisseurs autorisés ne pourront en effet généralement acheter ou vendre des parts ou actions que sur le marché secondaire où des parts ou actions du Produit sont négociées avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier). Dans ce cas, ces investisseurs peuvent engager des frais et des coûts qui sont payables à l'intermédiaire mais qui ne sont pas facturés par le produit lui-même ou son initiateur. Vous pouvez le savoir auprès de votre conseiller financier. Il est à noter que le prospectus décrit les coûts maximum applicables sur le marché primaire, généralement pour les participants autorisés et les investisseurs autorisés et/ou dans des circonstances exceptionnelles.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous êtes invité à contacter votre Gestionnaire des relations clients habituel qui vous a conseillé le Produit. Vous pouvez également contacter BNPP AM, comme décrit sur le site Internet https://www.bnpparibas-am.fr (Note de bas de page « Politique de gestion des réclamations »), en écrivant à BNPP AM - Service client - SA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances passées et aux scénarios de performance du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
  (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Sur la page d'accueil, choisissez « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptezles termes et conditions du site Internet (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds » (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.